



CRPM CPMR

CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE  
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin - 35700 RENNES (F)  
Tél.: + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax: + 33 (0)2 99 35 09 19  
e.mail : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) - web : [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 30 mars 2009

Réf : CRPMCOM090021

### MARTINI A BARROSO : AVEC LA « CRISE » PLUS DE FLEXIBILITE

**Claudio Martini** vient d'adresser une lettre à **José Manuel Barroso** dans laquelle il demande à la Commission européenne plus de flexibilité dans la mise en œuvre de la politique de cohésion.

*« Les Régions européennes sont aujourd'hui confrontées à ce qu'il est convenu d'appeler « la crise ». Elles s'y trouvent directement interpellées par des entreprises - le plus souvent des PME bien implantées sur leur territoire - en difficulté du fait d'un accès restreint au crédit »* a écrit le Président de la Région Toscane au nom des 160 Présidents des Régions membres de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

C'est la raison pour laquelle, la CRPM demande à la Commission de *« permettre aux Etats membres et aux Régions qui le souhaitent de faire cofinancer les nouvelles mesures de leurs Programmes opérationnels au plus vite, sans attendre leur validation par les services de la Commission, ce dans l'esprit de la mesure prise pour les grands projets »*.

En complément et à titre exceptionnel, un moratoire d'un an sur la règle N+2 pour l'année 2007 est aussi demandé par Claudio Martini. Cette mesure, donc, s'appliquerait jusqu'au 31 décembre 2010 au lieu du 31 décembre 2009 la date limite pour dépenser les fonds structurels.

*« Au-delà de ces réponses d'urgence »* a conclu Claudio Martini *« il importe que la Commission européenne impulse un mécanisme de travail coopératif de tous les échelons de pouvoirs publics afin de préparer les voies d'un « après crise » qui ne pourra être la réplique du modèle de croissance des dernières décennies.*

Pour leur part, les Régions membres de la CRPM ont engagé un travail d'analyse et de propositions en ce sens.

Pour télécharger une copie de la lettre merci de cliquer sur le lien suivant :  
[http://www.crpm.org/pub/news/160\\_lettreemail\\_cm-bbarroso.pdf](http://www.crpm.org/pub/news/160_lettreemail_cm-bbarroso.pdf)

*Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER, Directeur en charge de la communication :*  
Tél.: + 32 2 286 86 60 - Fax: + 32 2 280 27 65 - Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : [enrico.mayrhofer@crpm.org](mailto:enrico.mayrhofer@crpm.org)  
Web: [www.crpm.org](http://www.crpm.org) - [www.cpmr.org](http://www.cpmr.org)